

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

60 - OISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

D2024-06

<b>Nombre de conseillers</b>	
en exercice	11
présents	7
votants	8
absents	4
exclus	0

De la commune de PARNES

Séance du mardi 26 mars 2024 à 20:50

**Date de convocation :**

12 mars 2024

**Date d'affichage :**

12 mars 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LAROCHE Pascal

Etaient présents :

MM. Pascal LAROCHE, Franck FERET, Michel ARDANA, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT, Bruno VUILLERMOZ et Madame Catherine CROSNIER

**Objet**

**Désignation de  
l'architecte pour les  
travaux de  
restauration de  
l'autel de la Vierge**

Etaient absents :

M. Stéphane BOURI donne pouvoir à M. Pascal LAROCHE  
MM. Patrice BOISSEL, Jean-Luc DUMONTIER, Landry LEPAGE,

Secrétaire de séance :

M. Frédéric RICHEVAUX

Vu la délibération D2023-27 du 11 décembre 2023 autorisant M. le Maire à entreprendre des travaux de restauration de l'autel de la Vierge de l'église Saint Josse ;

Vu la probable nécessité d'intervenir sur le mur de soutènement de l'église sur lequel est adossé l'autel de la Vierge ;

Considérant que ces travaux nécessitent l'expertise d'un architecte habilité à intervenir sur des monuments classés ;

Considérant la qualité de la prestation précédemment fournie par l'agence NASCA et sa parfaite connaissance de l'édifice ;

M. le maire propose l'intervention de l'agence NASCA pour le suivi du chantier de restauration de l'autel de la Vierge et l'évaluation de l'état sanitaire des maçonneries.

*Après délibération, le Conseil Municipal vote :*

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstention : 0

*DECIDE que l'architecte en charge du suivi des travaux de restauration de l'autel de la Vierge sera Madame CAPRON-VALA de l'agence NASCA sise 3 square de Châtillon à Paris (75014)*

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 060-216004812-20240326-2024D06-DE



*ACCEPTE le devis d'un montant de 9 737,50 € HT de l'agence NASCA  
DONNE pouvoir à M. le maire de prendre toutes mesures nécessaires à  
l'exécution de la présente délibération.*

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de BEAUVAIS le

29 mars 2024

Fait le, 29 mars 2024

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Laroche', written over a rectangular stamp.

